

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance du 8 mars 1903, M. Jules-Léon Jean Combarieu, Docteur ès-lettres, Directeur du Cabinet de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la République Française, est nommé Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Héritaire est arrivé, mercredi dernier, à Monaco par le rapide de 2 h. 53 de l'après-midi, venant de Paris. Salué par une salve d'artillerie tirée de la batterie de la place du Palais, Son Altesse Sérénissime a été reçue sur le quai de la gare par les principales Autorités civiles et militaires de la Principauté. Après s'être entretenu quelques instants avec les personnes présentes, le Prince Louis a pris place dans un landau du Palais en compagnie du comte de Lamotte d'Allogny, chambellan, et du commandant Alban Gastaldi, officier d'ordonnance, qui étaient allés à Sa rencontre jusqu'à Nice. Dans une seconde voiture, suivaient S. Exc. le Gouverneur Général, M. le Maire de Monaco, le colonel Bellando de Castro et le comte de Maleville.

Le soir de l'arrivée de S. A. S. le Prince Héritaire, une brillante sérénade Lui a été donnée, à 9 heures, par toutes les Sociétés artistiques de Monaco. A l'issue de ce concert, qui avait attiré une foule nombreuse devant le Palais, les présidents et les directeurs artistiques des diverses Sociétés ont été invités à se rendre dans les salons où ils ont été remerciés et félicités par LL. AA. SS. le Prince Albert et le Prince Louis, entourés de leurs invités et des personnes de leur suite.

La Fête de charité annuelle, donnée sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup> par le Comité de bienfaisance de la Colonie française, a eu lieu jeudi soir, au Casino de Monte Carlo, avec un exceptionnel éclat. La recette a atteint le chiffre total de quarante et un mille neuf cent soixante et onze francs 80 centimes, et le Comité a lieu d'être fier d'un pareil résultat, dû en grande partie à l'intelligente organisation de la fête et au généreux concours que lui a prêté l'Administration de la Société des Bains de Mer.

Dès huit heures et demie, un nombreux et élégant public se rendait par l'Atrium, somptueusement pavoisé et illuminé, dans la salle de théâtre, pour assister à la représentation de gala. Son Altesse Sérénissime, qui avait fort gracieusement accepté l'invitation de M. le Consul de France et du Président du Comité, est arrivée à 9 heures précises, avec S. A. S. le Prince Héritaire et en compagnie de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Radolin et d'une nombreuse suite. Sur le palier

de l'escalier d'honneur, Leurs Altesses Sérénissimes ont reçu les hommages des membres du bureau du Comité français de bienfaisance qui ont été présentés par M. André, consul de France. Le Prince Albert, auquel M. le duc de Dino, président, a offert un magnifique programme orné de deux belles aquarelles du peintre Gimello, a exprimé Ses remerciements et le plaisir qu'il avait d'assister à cette belle fête. M. le Consul de France a été invité à suivre Leurs Altesses Sérénissimes dans la loge princière, où leur entrée a été saluée par l'Hymne monégasque, après lequel l'orchestre a exécuté la Marseillaise. L'assistance, debout, a accueilli les deux hymnes nationaux par de chaleureux applaudissements.

La salle présentait un merveilleux coup d'œil : en outre des notabilités de la Colonie française, de la société monégasque et d'une foule d'hôtes étrangers de marque, on remarquait dans la loge que l'Administration de la Société des Bains de Mer avait mise à leur disposition : M. Félix Granet, préfet des Alpes-Maritimes; M. le général Joly, gouverneur militaire de Nice, portant sur son uniforme la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles; M. le contre-amiral Marquis, représentant, avec une délégation d'officiers de marine, M. le vice-amiral commandant en chef l'escadre de la Méditerranée.

Le programme de la représentation de gala comprenait trois actes d'opéra : le premier acte d'Hérodiade de Massenet, le premier acte d'Hamlet d'Ambroise Thomas, et le quatrième acte d'Otello de Verdi. Et, successivement, le public d'élite présent à cet admirable spectacle fit fête aux éminents artistes qui interprétèrent ces belles pages des trois chefs-d'œuvre lyriques : M<sup>lle</sup> Emma Calvé, exquise dans son rôle de Salomé; M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, imposante Hérodiade; M<sup>lle</sup> Lola Beeth, qui fut une exquise Desdemona; M. Renaud, tour à tour superbe Hérode et tragique Hamlet; M. Tamagno, opposant aux chants mystiques de son rôle de l'apôtre Jean les fureurs terribles d'Otello, furent particulièrement et tour à tour acclamés. Les chœurs et l'orchestre, dirigés par M. Léon Jehin, et pour Otello, par M. Arturo Vigna, contribuèrent à une impeccable interprétation.

La représentation de gala terminée, le public se répandit dans l'Atrium où déjà se pressait la foule venue spécialement pour le bal et la kermesse. L'aspect de l'Atrium, féeriquement illuminé, présentait un aspect indescriptible; avec son habileté bien connue et son dévouement habituel, M. l'ingénieur Cabirau, directeur des Services extérieurs de la Société des Bains de Mer, avait réalisé des merveilles inédites d'ornementation aux couleurs franco-monégasques et d'illumination électrique, le tout entremêlé de verdure et de fleurs. Des boutiques aux devantures symboliques, artistiquement brossées par M. Poinot, étaient tenues, de chaque côté, par de charmantes dames et demoiselles patronnesses qui, par leur zèle et leur grâce, ont largement aidé au succès de la fête et à son magnifique résultat financier.

L'orchestre du Casino, placé sous la direction de M. Bourdarot, et un autre orchestre composé de dames viennoises ont permis de danser, non seulement dans l'Atrium, mais aussi dans la première salle du Cercle des Etrangers, ce qui a évité tout encombrement. Inutile d'ajouter que le plus joyeux entrain a animé ce double bal, qui s'est prolongé jusqu'à quatre heures du matin. Entre temps, a été tirée, vers deux heures et demie, la loterie dont le gros lot, d'une valeur de 5,000 francs, avait été, on le sait, généreusement offert par le duc de Dino, président du Comité.

Voici la liste des numéros gagnants :

Gros lot : n° 18.735

- |        |   |        |   |        |   |        |   |        |
|--------|---|--------|---|--------|---|--------|---|--------|
| 15.900 | — | 1.637  | — | 21.105 | — | 24.646 | — | 13.171 |
| 2.912  | — | 6.518  | — | 24.278 | — | 11.139 | — | 20.943 |
| 13.457 | — | 1.904  | — | 18.301 | — | 52     | — | 6.564  |
| 7.451  | — | 15.097 | — | 7.972  | — | 7.716  | — | 13.252 |
| 9.498  | — | 9.648  | — | 12.707 | — | 7.948  | — | 16.974 |
| 21.356 | — | 10.491 | — | 20.031 | — | 15.682 | — | 25.343 |
| 25.396 | — | 25.971 | — | 15.653 | — | 21.216 | — | 4.198  |
| 14.648 | — | 18.025 | — | 5.868  | — | 24.938 | — | 21.097 |
| 23.112 | — | 16.237 | — | 16.749 | — | 19.775 | — | 15.887 |
| 24.819 | — | 13.447 | — | 24.618 | — | 21.075 | — | 11.465 |
| 12.595 | — | 7.138  | — | 21.808 | — | 21.973 | — | 19.000 |
| 10.822 | — | 8.673  | — | 15.385 | — | 23.150 | — | 21.424 |

L'heureux possesseur du numéro 18,735, gagnant le gros lot, s'est trouvé être un brave commissionnaire du Casino, le nommé Urbain Rué, qui a été, naturellement, ravi de cette bonne aubaine; et chacun s'est réjoui que la Fortune ait ainsi favorisé un simple et honnête travailleur.

Telle fut cette fête de charité, une des plus réussies et des plus belles à laquelle il nous ait été donné d'assister.

Le tournoi international d'échecs de Monte Carlo est sur le point de se terminer, car la séance d'aujourd'hui sera définitive, à moins que le docteur Tarrasch perde la partie qu'il a encore à jouer avec M. Maroczy, auquel cas leur nombre de points étant le même, les deux champions auraient encore à se mesurer jusqu'à ce que l'un d'eux ait gagné deux parties. Voici, avant cette séance capitale, la situation respective des concurrents arrivant en tête de liste :

- |                       |               |
|-----------------------|---------------|
| Docteur Tarrasch..... | 19 points 1/2 |
| Maroczy.....          | 18 points 1/2 |
| Pillsbury.....        | 17 points 1/2 |
| Teichmann.....        | 16 points     |
| Schlechter.....       | 16 points     |
| Marco.....            | 15 points     |
| Wolf.....             | 13 points 1/2 |

Une marque de haut intérêt vient d'être donnée aux membres du Comité et aux champions du tournoi par S. A. S. le Prince Albert. M. Gaston Moch, chef de Cabinet, a, en effet, informé M. Arnous de Rivière, directeur du tournoi, que le Prince a décidé d'accorder une Coupe spéciale qui, à l'issue de l'attribution des prix, va faire l'objet d'un nouveau et rapide concours dont les

conditions seront arrêtées ces jours-ci. Les concurrents ont été profondément touchés de ce don généreux, et en leur nom, M. Arnous de Rivière a adressé une lettre de profonde gratitude à Son Altesse Sérénissime.

Les matinées du Palais des Beaux-Arts ont été, ces jours derniers, d'un vif intérêt pour le public familial qui s'y est régulièrement retrouvé en foule. Mardi et mercredi, 10 et 11 mars, on s'y délecta à l'audition de deux petits prodiges musicaux : M<sup>lle</sup> Clara Sansoni, pianiste, et M. Kun-  
Arpad, violoniste. Fille de M. Carlo Sansoni, l'excellent premier violoncelliste-solo de notre orchestre, M<sup>lle</sup> Sansoni, soit en duo avec son père, soit toute seule, interpréta, avec une virtuosité et une intelligence surprenantes pour son âge, divers petits morceaux classiques qui lui valurent de chaleureux applaudissements. On fêta également le jeune Kun-Arpad qui est un concertiste de grand avenir.

Signalons encore, au Palais des Beaux-Arts, le délicieux spectacle chorégraphique que donnèrent, vendredi et samedi, trois « étoiles » de l'Opéra de Paris, M<sup>lles</sup> Antoinette Meunier, Jeanne Barbier et Louise Soubrier, qui dansèrent et mimèrent à la perfection deux jolis pantomimes-ballets, en un acte.

Le Théâtre de Monte Carlo continuera ce soir la série de ses grandes représentations d'opéra, donnés sous le patronage de S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup>, par la première de *Carmen*, l'immortel chef-d'œuvre de Bizet, avec une distribution d'élite qui comprend les noms de M<sup>lles</sup> Emma Calvé et Lola Beeth, de MM. Saleza et Renaud. Nous publierons dans notre prochain numéro le compte rendu de cette soirée sensationnelle.

Le dix-huitième Concert Classique nous a valu, jeudi dernier, l'occasion d'applaudir un célèbre violoniste, M. César Thomson, qui a joué en maître le *quatrième Concerto* de Vieuxtemps, puis un *Adagio* de Max Bruch et une *Fantaisie* de Paganini. Ce concert, dirigé par M. Léon Jehin, comprenait une première audition de *Pages d'Orchestre* de M. G. de Seynes, œuvre délicate d'un des jeunes compositeurs les plus en vue de l'Ecole française moderne.

Non moins intéressant fut, dimanche après-midi, le Concert Moderne qui fut conduit par M. Arturo Vigna et dont le programme était principalement consacré aux œuvres de l'Ecole italienne. On y goûta beaucoup le *Poème symphonique* inédit de M. A. de Sabata, d'une très belle verve orchestrale et d'une très poétique inspiration. Les dilettanti apprécieront également l'*Ouverture dramatique* de M. Luigi Mapelli, et réentendirent avec un nouveau plaisir l'exquis *Menuet* de notre hôte fidèle, le compositeur Celega. Un pianiste de talent, M. Bajardi, exécuta à la même séance un savant *Concerto* de sa composition, et le concert se termina par la brillante interprétation de l'*ouverture* de la *Forza del Destino*, de Verdi.

Dans ses audiences des 3, 5, 10 et 12 mars, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

*Pour infractions à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :*

Lindsay-Scott John, né à Woodbridge (Angleterre) le 28 décembre 1864, rentier à Monte Carlo, 200 francs d'amende ;

De Rothschild (baron Henri), né à Paris le 26 juillet 1872, docteur en médecine, demeurant à Monaco, 200 francs d'amende (par défaut) ;

Coppée Evence-Dieudonné, né à Mons (Belgique) le 11 juin 1882, ingénieur, demeurant à Nice, 100 francs d'amende ;

Peyer Jean, né à Zurich (Suisse) le 26 mars 1880, mécanicien, demeurant à Nice, 25 fr. d'amende.

*Pour délits divers :*

Bouty Alfred, né à Poitiers (Vienne) le 27 janvier 1847, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Defressine Edmond-Jules-Augustin, né à Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre) le 28 juin 1872, et Fontaine Henri, né à Caudray (Nord) le 11 septembre 1858, l'un et l'autre négociants à Monaco, 16 francs d'amende chacun, pour exercice d'une profession sans autorisation ;

Maillan François-Antoine, né à Grasse (Alpes-Maritimes) le 20 mars 1877, journalier, sans domicile, douze jours de prison et 32 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive) ;

Oglietti Pierre, né à Sommariva-Bosco (Italie) le 25 février 1886, sommelier, demeurant à Nice, un mois de prison pour outrage public à la pudeur ;

Canney Albert-Morton, né à Dover (Amérique) le 24 mai 1837, rentier, demeurant à Monaco, deux mois de prison (même délit) ;

Mus Joseph-Ananie, né à Mazan (Vaucluse), le 1<sup>er</sup> décembre 1864, cocher, demeurant à Monaco, un mois de prison (par défaut) pour rébellion ;

Giaume Jean-François, né à Gênes (Italie) le 6 août 1867, boulanger, demeurant à Monaco, 6 francs d'amende pour exercice d'une profession sans autorisation ;

Donzelli Jules-Louis, né à Grumello-Cremone (Italie) le 29 septembre 1874, charcutier à Monaco, 16 francs d'amende (même délit).

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le *Challenge-Cup* a été gagné, mercredi, par M. C. Robinson, 8 sur 8 ; deuxième, M. Moncorgé, 2 sur 8.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le baron de Tavernost, C. Robinson.

Jeudi, le 6<sup>e</sup> *Prix supplémentaire* a été gagné par M. Scott, 7 sur 7 ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Eddy et comte de Robiano, 6 sur 7.

Les poules ont été gagnées par MM. le capitaine Jessel et Castadère.

Le *Prix de la Turbie* a été gagné, vendredi, par MM. Castadère, Brasseur et J. Demonts, 11 sur 11.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Mackintosh et W. Clarks.

Mercredi 18 mars. — *Challenge-Cup* (distance fixe). — 3<sup>e</sup> épreuve.

Vendredi 20 mars. — *Prix de Laghet* (handicap). — 1,000 francs.

Lundi 23 mars. — *Prix du Cap Martin* (handicap). — 1,000 francs.

Mercredi 25 mars. — *Prix du Cap St-Jean*. — 1,000 fr.

Vendredi 27 mars. — *Prix des Roses* (handicap). — 1,000 francs.

Lundi 30 mars. — *Prix des Résédas* (handicap). — 1,000 francs.

Mercredi 18 mars 1903, à 2 heures et demie

18<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M<sup>rs</sup> J. LAFFITTE et de M. GEORGES DANTU des Concerts Colonne et Lamoureux

*Le Roi Etienne*, ouverture..... Beethoven.  
*Symphonie militaire* (n<sup>o</sup> 11)..... Haydn.

Œuvres de M. Edouard Trémisot

Fragment de *Pyrame et Thisbé*, drame lyrique en 2 actes, inédit. Poème et musique de M. Edouard TRÉMISOT.

A. Ouverture.

B. *Les Larmes* (1<sup>er</sup> acte, scène IV). 1<sup>re</sup> audition.

M<sup>rs</sup> J. LAFFITTE.

C. *Invocation à la Nuit et à l'Amour* (2<sup>e</sup> acte, scène III).

(Première audition).

M. GEORGES DANTU.

*Interlude Symphonique.*

LETTRES ET ARTS

**Inauguration de l'Exposition Lorraine** — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Chaumié, a inauguré l'Exposition d'art lorrain, à laquelle le Musée des arts décoratifs vient de donner l'hospitalité, pour un mois, dans ses galeries encore vides.

Dans la galerie vitrée du premier étage, les exposants étaient réunis. Autour du maître de l'art du verre, M. Gallé, qui fut l'âme de cette exposition, comme il est le lien vivant des artistes nancéens et leur inspirateur, s'étaient groupés MM. Victor Prouvé, Majorelle, Vallin, André, etc. M. Georges Berger, en les présentant au ministre, a évoqué, en termes profondément ressentis, et semés d'images heureuses, le coin de terre d'où ils tirent leur commune origine, et que leur action commune vivifie. « Les malheurs de la mère patrie, a-t-il dit, n'ont pas terni l'éclat de l'art lorrain. Celui-ci continue de briller, ainsi que le diamant qui ne cesse pas de jeter ses feux, même quand il est épinglé sur un voile de deuil. »

Et M. Gallé a pris la parole à son tour. Après avoir remercié le ministre pour l'intérêt qu'il marquait au groupe d'art de Nancy en venant inaugurer la première exposition d'ensemble de son œuvre, il a tracé le programme et présenté l'idée directrice de cette œuvre. Pour qu'une pièce, même d'usage courant et de la destination la plus humble, soit belle, il faut qu'elle soit émue, que l'artiste qui l'a conçue, l'artisan qui l'a exécutée y ait mis une note d'enthousiasme. Et quel enthousiasme peut-on bien éprouver quand on répète indéfiniment le même motif, le même rang de perlettes Louis XVI, le même décor Empire de lauriers ? Alors, les Nancéens ont renoncé à la reproduction des formules toutes faites ; délaissant les Académies, ils sont retournés à l'inspiratrice initiale, la forêt ; ils sont allés voir les lauriers sur place, en bonne terre, ils en ont étudié directement les lignes, ils ont retrouvé, plus frais, le sentiment de ses formes, et ils ont fait entrer ce sentiment dans leurs œuvres.

Le ministre a passé en revue, conduit par M. Gallé, qui lui a présenté ses collaborateurs un à un, les travaux exposés. La visite terminée, il a manifesté le désir de jeter un coup d'œil sur les locaux qu'on aménage en ce moment, au second étage des Tuileries, en bordure de la rue de Rivoli. Il n'a quitté que vers midi le pavillon de Flore, après avoir promis à M. Georges Berger de veiller à ce que les travaux fussent poussés avec assez de vigueur pour que l'Union des arts décoratifs puisse enfin débarrasser ses riches collections et les livrer, pour en faire un objet d'études fécondes, au public.

**Vente Zola.** — La vente Zola avait attiré à l'Hôtel Drouot assez de monde. Les livres et tableaux ont donné un total de 38.790 francs. Notons une enchère de 4.700 francs pour un précieux manuscrit du quinzième siècle exécuté pour Pierre de Carmain de Nègrepelisse, qui fut abbé de Moissac de 1449 à 1483 environ.

On sait que Colbert fit entrer dans sa collection la plupart des manuscrits anciens possédés au dix-septième siècle par les moines de Moissac.

Le présent bréviaire, ainsi que quelques autres, ne fut pas compris dans cet envoi. Ce manuscrit est remarquable, non seulement par le nombre et la qualité des miniatures dont il est orné, mais aussi par sa beauté et la variété des encadrements et des nombreuses lettres ornées. Notons encore le prix de 69 francs pour *Trois contes*, de Flaubert, édition originale avec dédicace ; *La Patrie en danger*, des Goncourt, avec dédicace, signé Edmond de Goncourt, 190 francs ; *Questions sociales*, Waldeck-Rousseau, l'un des quinze exemplaires sur papier de Hollande ; envoi autographe : *A Emile Zola, en témoignage d'admiration.*

Parmi les tableaux, les œuvres de Paul Cézanne ont atteint des prix élevés :

110. Néréides et tritons (24-32), à M. Pellerin : 680. — 111. L'Estaque (32-46), à M. Pellerin : 1.050. — 112. Coin d'atelier (43-80) : 2.050. — 113. Une Lecture de Paul Alexis chez Emile Zola (54-73), à M. Hessel : 1.050. — 114. Nature morte, le coquillage (54-73), à M. Pellerin : 3.000. — 115. L'Enlèvement (88-1 m. 20),

à M. Vollard : 4.200. — 116. Portrait (43-44), à M. Pellerin : 950. — 116 bis. Etude par Cézanne, à M. Hessel : 720.

117. Portrait de femme (46-38) : 600. — 118. Nature morte (29-40), à M. Pellerin : 900.

119. Debat-Ponsan. Nec Mergitur (1 m. 50-2 m. 42), à M. Girard : 350. — 121. Guillemet. Temps gris : 300. — 122. Guillemet. La campagne à Aix : 600. — 127. Claude Monet. Promenade en rivière (55-65) : 2.085.

128. Pissaro. Le Bocage (Pontoise) : 920. — 129. Pissaro. Au bord de la rivière (Pontoise) : 500.

Parmi les tableaux anciens :

133. Ecole allemande. Ut in Orbem : 150. — 134. Ecole allemande. Six panneaux armoriés : 234.

141. Ecole allemande. Triptyque : 240. — 149 à 153. Ecole française. 53 panneaux environ : 310. — 161. Ecole italienne. Le tabernacle : 235. — 162. Adoration de la Vierge : 260. — 163. Les Rois Mages : 300. — 164. Le mariage de la Vierge : 270.

## MARINE ET COLONIES

**Les Voyages transatlantiques.** — *L'Engineering* publie la statistique des passagers débarqués à New-York par les principales compagnies transatlantiques.

Le nombre moyen des passagers par voyage est en augmentation. En 1902, la moyenne la plus élevée a été réalisée sur les paquebots du Lloyd allemand, elle a été de 1,242 passagers; viennent ensuite la ligne *Hambourg-Amérique* avec 1,012 passagers, le *Red Star Line* avec 999, la Compagnie transatlantique française avec 985, etc. Pour les passagers de cabines, la moyenne la plus élevée est de 320 (Cie Cunard), la *White Star* vient ensuite avec 283 passagers, tandis que la Compagnie transatlantique française n'a, comme moyenne, que 146 passagers.

Les deux compagnies allemandes transportent le même nombre de passagers de cabines que les cinq compagnies anglaises, et le double de passagers d'entrepont. La *White Star* vient en tête des compagnies anglaises avec 18,402 passagers de cabines et 40,225 passagers d'entrepont, puis la ligne Cunard avec 16,308 passagers de cabine et 23,650 passagers d'entrepont.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences.** — L'Association américaine pour l'avancement des sciences a tenu son cinquante-deuxième Congrès annuel, du 29 décembre au 3 janvier, à Washington, sous la présidence de M. Ira Remsen, président de l'Université Johns Hopkins. Le président sortant, M. Asaph Hall a parlé sur « la science de l'astronomie »; les discours des vice-présidents des différentes sections ont porté sur les thèmes suivants : M. Hough (mathématiques et astronomie), la constitution physique de la planète Jupiter; M. Franklin (physique), limites de la physique quantitative; M. Weber (chimie), observations incomplètes; M. Culin (anthropologie), contributions du Nouveau Continent à la civilisation de l'Ancien Continent; M. Welch (physiologie et médecine expérimentale); M. Flather (mécanique et génie civil), sur les tendances modernes pour l'utilisation de l'énergie; M. Nutting (zoologie), sur quelques perplexités d'un systématique; M. Campbell (botanique), sur l'origine des plantes terrestres; M. Wright (économie sociale), sur la psychologie de la question du travail.

Des conférences ont été faites par M. Hart Merriam, sur « la coloration protectrice et directrice des animaux »; par M. Russell, sur « les volcans des Antilles »; par M. John Hays Hammond, sur la « Rhodesia ».

Le prochain Congrès se réunira à Saint-Louis, sous la présidence de M. Carroli, D. Wright, de Washington.

**Les étalons photométriques.** — Au cours d'une communication présentée devant l'*Institution of Electrical Engineers*, de Londres, M. Fleming divise en deux catégories les étalons photométriques : 1° étalons à flamme; 2° étalons à incandescence.

Les étalons-flamme sont :

1° L'étalon officiel pour l'essai du gaz en France, et qui utilise l'huile de colza (Carcel);

2° Les diverses lampes à pentane de M. Vernon Harcourt, très employées en Grande-Bretagne et utilisées aujourd'hui pour les essais officiels du gaz à Londres;

3° La lampe à acétate d'amyle de M. von Hafner-Alteneck, introduite en 1884 et très employée en Allemagne, où elle sert d'étalon officiel.

Les autres étalons à flamme, d'un emploi plus ou moins répandus, sont :

1° Le bec Argand à gaz de houille avec bec Mathieu, le gaz étant parfois enrichi de pentane;

2° La flamme de benzine et d'éther, recommandée par la Commission hollandaise en 1893;

3° La flamme d'acétylène de Charpentier;

4° La flamme d'acétylène et hydrogène (2 d'acétylène, 1 d'hydrogène) brûlant dans l'oxygène pur, recommandée par l'Institut américain des ingénieurs électriciens;

5° La flamme d'éthylène pur brûlant dans l'oxygène pur, proposée par M. Blondel;

6° La lampe à albo-carbone, brûlant la naphthaline, proposée par M. Broca.

Comme étalons à incandescence, les seuls pratiques sont ceux fournis par le platine ou le carbone porté à une température élevée. L'étalon platine, proposé par M. Violle, a été adopté comme étalon international au Congrès d'électricité de Paris en 1884. M. Violle avait proposé, en 1881, d'adopter pour unité de lumière la lumière radiée normalement par un centimètre carré de platine à son point de fusion; le Congrès international d'électricité de 1889 a adopté comme unité pratique la vingtième partie de l'unité Violle en la désignant sous le nom de bougie décimale. Les conditions essentielles pour la production de l'étalon sont : platine chimiquement pur; masse d'au moins 500 grammes, creuset en chaux pure, combustion d'hydrogène ne renfermant pas d'hydrocarbures, gaz brûlés dans la proportion de quatre volumes d'hydrogène pour trois d'oxygène.

On se sert également de lampes à incandescence à grosse ampoule, fabriquées spécialement suivant les indications de M. Fleming.

**Paléontologie.** — L'étude que M. Maurice Leriche vient de faire, au Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles, sur les poissons du paléocène belge, lui a permis d'y reconnaître trois faunes ichthyologiques distinctes :

La première (la plus ancienne), constituée par un mélange de formes crétacées et tertiaires, caractérise le Montien; elle rappelle, avec des affinités tertiaires un peu plus accentuées, la faune ichthyologique du calcaire à *Lithothamnium* du bassin de Paris.

La seconde, formée par un ensemble d'espèces exclusivement tertiaires et essentiellement marines, est commune aux étages Heersien et Landénien inférieur; elle correspond à la faune ichthyologique du Thanétien des bassins de Paris et de Londres, et à celle du Paléocène de Copenhague.

Enfin, la troisième, franchement d'eau douce, offre, par la présence des genres *Amia* et *Lepidosteus*, un cachet américain remarquable. Elle caractérise le Landénien supérieur et correspond exactement à la faune ichthyologique du Sparnacien du bassin de Paris.

**Orages magnétiques et taches solaires.** — M. Cortie discute, dans *Astrophysical Journal*, la relation probable entre les perturbations du magnétisme terrestre et l'activité solaire.

Au lieu de tabler sur les valeurs moyennes relatives à des périodes étendues, il a comparé les époques auxquelles se sont produits les phénomènes dont il étudiait la corrélation, pour les trois années 1899-1901, et cette comparaison l'a conduit à la conclusion que la relation qui peut exister entre les deux séries n'est certainement pas une relation de cause à effet, mais plutôt la relation entre deux effets d'une même cause.

Par exemple, l'auteur analyse de la façon suivante les faits qui ont trait aux six premiers mois de l'année dernière : La seule tache de quelque grandeur qui ait traversé le disque solaire durant cette période a été observée entre le 5 et le 13 mars; elle n'a été accompagnée d'au-

cune perturbation magnétique notable. Du 13 au 19 mars, le disque visible était complètement libre de taches et les faibles observées étaient peu importantes et faiblement teintées, alors qu'une perturbation magnétique comparativement considérable s'est produite le 10 avril.

M. Cortie conclut que « il est possible que les taches solaires soient l'une des causes instrumentales des orages magnétiques, mais ce ne serait pas la seule, et il est plus que probable que les deux phénomènes sont en corrélation comme deux effets — parfois indépendants — d'une cause commune ».

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 15 Mars 1903

GÈNES, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois et vin.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sable.
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—

Départs du 8 au 15 Mars

GÈNES, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	sur lest.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
SANTO STEFANO, goël., <i>Farnesco P.</i> ital., c. De Dominicci	—

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Vendredi 17 Avril 1903**, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

### ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1902-1903.

Rapport des Commissaires.

Approbation des comptes, s'il y a lieu.

Fixation du dividende.

Nomination du Directeur Général.

Nomination des Commissaires des Comptes.

**Cette convocation annule la précédente.**

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco,  
2, rue du Tribunal.

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant un contrat reçu par M<sup>e</sup> Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-six février mil neuf cent trois, monsieur Célestin PILLET, propriétaire, ancien coiffeur, et madame Valentine-Marie DUBAY, son épouse, demeurant ensemble, à Angers (Maine-et-Loire), boulevard de Strasbourg, n° 159, ont vendu à monsieur Maurice GILLY, horticulteur, et madame Jeanne-Henriette CARLIN, son épouse, demeurant ensemble, à Monaco, galerie Charles III :

Une travée de maison, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, galerie Charles III, sur laquelle elle a une largeur de quatre mètres, composée de sous-sol, donnant sur l'avenue des Spélugues, rez-de-chaussée sur la galerie Charles III, et un étage au-dessus de ce rez-de-chaussée; cadastrée sous partie du n° 306, de la section B, moyennant, en sus des charges, un prix principal de cent dix mille francs.

Pour l'exécution de ce contrat toutes les parties ont élu domicile à Monaco, en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin.

Une expédition dudit contrat de vente a été transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le cinq mars courant, volume 82, numéro 10, puis déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits sur ledit immeuble.

A Monaco, le dix-sept mars mil neuf cent trois.

Signé: L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Alphonse BRUYAT**, négociant à Monaco, sont invités à se rendre, le 24 mars courant, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition du compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire, à Monaco

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Eugène CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 10 mars 1903, M. Victor-Ange dit **Emmanuel RONDELLI**, boucher, demeurant à Monaco, a vendu à M. **Joseph PITTA VINO**, ancien épiciier, boucher, demeurant au même lieu, le fonds de commerce de boucherie qu'il exploite et fait valoir à Monaco, dans les dépendances des Halles et Marchés de Monte Carlo.

Faire opposition dans la huitaine en l'étude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire.

VENTE AUX ENCHÈRES  
par suite de liquidation volontaire de Société

Le mercredi 25 mars, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco.

VENTE AUX ENCHÈRES  
d'une maison de rapport

DÉNOMMÉE :

IRIS-VILLA

située à Monte Carlo, boulevard du Nord, en face du chemin de fer de la Turbie, élevée sur caves, d'un sous-sol, rez-de-chaussée, entresol, deux étages et mansardes.

Vue magnifique sur la mer et jardins du Casino, droit de servitude.

Rapport annuel : 20,500 francs.

Mise à prix : 275,000 francs.

Jouissance : 1<sup>er</sup> avril 1903.

On traiterait de gré à gré, avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets  
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES: Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers. Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, chaâteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTE DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France: 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés  
Garantie: 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline  
MONACO-CONDAMINE

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs  
Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

Eaux de Fleurs d'Orangers et de Roses

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT:  
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'ÀUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2: contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>o</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation): 63 mètres.

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
9	763.8	764.5	764.4	764.2	764.2	13.2	14.1	13.2	13.5	11.2	57	Nord-Est.	Nuageux.		
10	764.2	764.5	764.2	764.1	765.2	13.5	14.1	14.2	12.2	11.5	72	Nord.	Beau.		
11	766.2	765.8	765.5	765.4	765.5	13.5	14.2	13.2	12.2	11.1	72	Est.	id.		
12	764.5	764.2	763.8	764.1	765.2	13.8	14.1	13.5	13.4	13.2	67	Sud-ouest.	id.		
13	766.2	766.2	766.2	766.1	767.2	14.8	15.2	14.5	14.2	11.8	70	Ouest.	Beau, nuageux.		
14	768.2	768.2	767.2	767.3	767.2	13.6	14.1	13.7	12.3	11.9	66	Nord.	Beau.		
15	763.2	763.2	762.5	761.2	761.5	13.8	14.2	11.5	11.6	11.5	63	Est fort.	Pluie.		
DATES		9	10	11	12	13	14	15							
TEMPÉRATURES		Maxima.	14.2	14.5	14.2	14.1	15.2	14.2	14.2						
EXTREMES		Minima.	10.2	9.2	9.5	10.2	10.1	10.2	11.5						
											Pluie tombée: 14mm				